

Difficulté problématique

Par **Zach Ferchichi**, le 29/10/2016 à 01:05

Bonjour à tous,

J'ai une disserte à faire pour la semaine prochaine et je suis un peu dans le flou quant à ma problématique. Je vois un peu le contenu mais je vois mal comment formuler ma problématique.. Pourriez vous m'aiguiller ? Sujet: Les spécificités de l'invocabilité du droit européen en droit administratif français. Merci !

Par **LouisDD**, le 29/10/2016 à 09:24

Bonjour

Conformément à la charte de forum nous ne pouvons vous aider que si vous montrez une trace de travail.

Qu'elles sont vos idées pour le contenu, Quelles questions le sujet soulève-t-il ? Avez vous travaillé votre introduction ? En effet une problématique toute seule n'est pas suffisante, Il faut une belle amorce, une belle contextualisation, pour amener à votre problématique.

A bientôt

Par **Zach Ferchichi**, le 29/10/2016 à 12:11

Alors pour mon plan je pensais parler de l'invocabilité et de l'effet direct en I- puis de son invocabilité sans effet direct en II-. Sinon je m'interrogerai sur les spécificités de l'invocabilité du droit européen car elle est différente du droit international, pourquoi son invocabilité est différente, pourquoi elle est spéciale ? . J'amorcerai en parlant du monisme, de la primauté du droit communautaire en droit interne art 55, la position du CE à l'origine...

Par **Zach Ferchichi**, le 29/10/2016 à 12:37

Comment le droit européen peut-il être invoqué en droit administratif français ?

Par quels moyens le droit européen a-t-il pu être invoqué en droit administratif français ?

Quels sont les particularités de l'invocabilité du droit communautaire en droit français ?

Qu'est-ce qui est spécifique à l'invocabilité du droit européen en droit français ?

Pourquoi l'invocabilité du droit européen en droit français lui est-elle spécifique ?

Quelle est la particularité de l'invocabilité du droit européen en droit français ?

En quoi l'invocabilité du droit européen en droit français est-elle

L'invocabilité du droit européen en droit français est-elle particulière ?